

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD - Maire, Thierry RANGONE - 1^{er} adjoint, Laurent VERNAZ - 2^{ème} adjoint, Sandrine POIGNET - 3^{ème} adjointe, Sandra BOULAIS - 4^{ème} adjointe, Nathalie BIBOLLET, Daniel CHARVAZ, Christian COMBAZ, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Isabelle MORLOT, Dominique NOYEAU

Absents excusés : Claudine AMOUDRY (pouvoir à Daniel CHARVAZ), Aurore MINISTROT (pouvoir à Nathalie BIBOLLET), Carole VASCHALDE, Christel GACHON, Stéphanie SANCHEZ, Jean RONZATTI, Noël CADET,

Secrétaire de séance : Claire FLEUTOT

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, Secrétaire Général de la Mairie

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la réunion du 25 octobre 2019, ce qui est accepté à l'unanimité.

Monsieur Le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour, ce qui est accepté à l'unanimité :

- autorisation d'engagement de dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2020

Claire FLEUTOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

VIE ASSOCIATIVE/ANIMATION

Chèque associatif 2019 : règlement financier

Rapporteur : Sandrine POIGNET

Sandrine POIGNET rappelle la délibération du 24 avril 2009, instaurant le système du chèque associatif qui consiste en une réduction du prix de la cotisation pour les jeunes de la Commune.

A la rentrée 2019, 166 enfants de Frontenex de moins de 18 ans, au 1^{er} janvier de l'année, ont bénéficié d'un chèque associatif d'un montant de 50 €, valable pour une seule inscription.

Lors de la précédente séance, le Conseil Municipal avait entériné le versement de subventions pour un montant de 4 450 € correspondant à 89 chèques associatifs.

Même s'il reste une quinzaine de chèques non retournés, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions en découlant aux associations selon le tableau suivant :

Association	Nb de Chèques	Montant
ASHCS Foot (Asso Sportive Haute Combe de Savoie)	3	150
ATT Albertville Tarentaise Triathlon	1	50
BACC 73 (Badminton)	1	50
Frontenex Basket club	12	600
Club Boxe Française Savate d'Albertville	1	50
Danse à la clé	23	1150
Sporting Club Boxe Albertville	2	100
Ens Vocal et Instrumental Frontenex	2	100
Judo Olympique des 4 vallées	12	600
M Fit Danse Albertville	1	50
Moto club combe de Savoie	1	50
SOC RUGBY	1	50
Théâtre Gélohann	1	50
TOTAL	61	3050

Arrivée du Père Noël le 14 décembre 2019

Rapporteur : Sandra BOULAIS

Sandra BOULAIS détaille l'animation « Père Noël » du 14 décembre dans le parc de la Mairie à partir de 16h30 avec le gouter, à 17h00 avec un avant-spectacle, l'arrivée du Père Noël à 17h30 et le spectacle de sculpture sur glace avec une tronçonneuse à 18h00 d'une durée de 15 minutes, sur le thème de Pirates des Caraïbes.

Sandra BOULAIS indique également que les colis de Noël devraient être disponibles pour distribution vers le 10 décembre.

FINANCES

Décision modificative budgétaire n°2

Rapporteur : Laurent VERNAZ

Laurent VERNAZ, Adjoint aux Finances, propose d'apporter une modification au budget primitif 2019 afin de pouvoir prendre en charge en section d'investissement, les factures de diagnostic et d'abattage des arbres suite à la tempête du 1^{er} juillet:

Section d'investissement - Virement de crédits		
Article	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
2121 – Plantation d'arbres et d'arbustes	30 000 €	
2315-113 – Installations, matériels et outillage techniques (rénovation des façades du grand roc)		30 000 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuver cette modification n°2 sur le budget M14 de 2019.

Autorisation d'engagement de dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2020

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Laurent VERNAZ

Préalablement au vote du Budget Primitif 2020 Laurent VERNAZ indique qu'il est possible d'engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts de la Section d'Investissement de l'année 2019. Il rappelle les inscriptions budgétaires des comptes 20, 21 et 23 :

Chapitre	Compte	Total Prévu en euros
21 - Immobilisations corporelles	2111 - Terrains nus	10 000
	2121 – Plantations d'arbres et d'arbustes	30 000
	2138- Autres constructions	90 000
	2151 – Réseaux de voirie	12 000
	2152 – Installations de voirie	25 000
	21568 – Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 500
	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	46 700
	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	6 000
23 - Immobilisations en cours	2312 – Agencement et aménagements de terrains	5 000
	2313 - Constructions	23 845
	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	813 700
Total inscriptions budgétaires 2019		1 064 745
1/4 des inscriptions budgétaires 2019 décomposé comme suit :		266 186.25
Chapitre 21		66 186.25
Chapitre 23		200 000

Les principales affectations seraient liées aux règlements des travaux engagés ou finalisés en 2019 (réfection de la rue du chemin vieux, de la rue de Princens, giratoire, abattage d'arbres ...)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à effectuer des dépenses d'investissement dès le début de l'année 2020 sur les chapitres 21 ou 23, comme défini ci-dessus, dans la limite du quart des crédits ouverts de la Section d'Investissement de l'année 2019 (soit 266 186.25 €).

TRAVAUX

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Thierry RANGONE

Sécurisation de la rue du Chemin Vieux : point sur les travaux

Dans le cadre de la sécurisation de la rue du Chemin Vieux, Monsieur le Maire et Thierry RANGONE, Adjoint aux travaux, font le point sur les travaux qui sont actuellement bloqués.

En effet, même si le chantier s'est bien déroulé pour la partie de travaux attachée aux marchés conclus, ils sont retardés par l'exécution des prestations d'ORANGE pour le câblage et le raccordement des installations de télécommunications, qui conditionne la dépose des supports, dont certains sont communs avec EDF et situés dans l'emprise de la voirie, ce qui empêche de faire les enrobés.

Il n'est ainsi pas certain que les travaux soient finis avant la fin de l'année 2019.

Un débat s'installe entre élus sur les solutions pouvant être trouvées pour le câblage souterrain des réseaux secs que doit réaliser ORANGE afin d'engager l'achèvement de l'opération.

Il est demandé de relancer ORANGE en vue d'une intervention rapide.

Point sur la création d'un giratoire par le Département aux feux de Frontenex

Monsieur le Maire et Thierry RANGONE font un point sur l'avancement des travaux du giratoire au Pont, réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département.

Même si le chantier de l'entreprise COLAS continue, le rond-point est ouvert à la circulation depuis début novembre avec une réalisation future des enrobés dans la nuit du 2 au 3 décembre et une fin des travaux mi-décembre, sauf en cas d'intempéries.

Thierry RANGONE fait part d'un problème soulevé en réunion de chantier du 21 novembre, quant à la réalisation d'un trottoir de 0.80 m sur le Pont. En effet, même si la bordure prévue est franchissable, cela posera des problèmes de giration et de gestion de la circulation car deux poids-lourds pourraient avoir des difficultés à se croiser à l'entrée du Pont dans le sens Frontenex/Sainte Hélène sur Isère.

Les services du Département proposent de matérialiser un passage piéton sans bordure, avec de la résine.

Laurent VERNAZ regrette que cette décision, importante pour la sécurité des piétons, incombe au final à la commune alors que c'est un projet initié par le Département : si des problèmes de circulation survenaient, cela serait de la responsabilité de Frontenex.

Thierry RANGONE indique toutefois que le Département a su écouter la demande de la commune, car au départ, rien n'était prévu pour les piétons sur le Pont.

Après échanges, le Conseil Municipal demande au Département de maintenir tout au long du Pont de Frontenex, une bordure franchissable de 0.80 m.

Abattage d'arbres dans le parc de la Mairie, des écoles et de l'allée des Coquelicots

Suite à la tempête du 1^{er} juillet 2019, et au diagnostic réalisé courant août, une commission spécifique avait affiné les différentes options et décidé d'abattre 4 arbres dans le parc de la mairie, 1 dans la cour de l'école maternelle et 1 vers le gymnase des Coquelicots.

La commission des travaux, le 4 novembre dernier, a étudié les différents devis concernant ces opérations et a retenu la proposition de l'entreprise BOVET pour les arbres du parc de la mairie et l'arrachage des souches des blocs béton du secteur de La Balme pour 23 964 € TTC, et la proposition de P.E 73 pour les 2 arbres restants (école maternelle/coquelicots) pour 750 €.

Deux arbres ont déjà été abattus mi-novembre dans le parc de la Mairie et celui du Sequoia et d'un hêtre devrait se réaliser fin novembre – début décembre.

Laurent VERNAZ rappelle que le séquoia doit être conservé sur une hauteur de 4.50 mètres si son état sanitaire le permet.

La commission a également suggéré de faire procéder au recensement de toutes les souches à rogner dans la commune en vue d'une opération globale.

Thierry RANGONE rappelle que ces opérations sont exclusivement destinées à assurer la sécurité des biens et des personnes et qu'il faudra être vigilant sur la replantation.

Retour sur la commission TRAVAUX du 4 novembre 2019

Thierry RANGONE fait un retour sur la commission des travaux du 4 novembre et des dossiers étudiés :

- Remplacement des vitrages des commerces de l'immeuble « Le Grand Roc » : plusieurs devis ont été reçus et la commission a décidé de retenir une version en aluminium de couleur marron foncé, avec une configuration de vitrage identique à l'actuelle, tout en sollicitant des devis complémentaires car les offres sont élevées.
- Pose d'un système de climatisation à la salle polyvalente : après réception d'un devis et une visite sur place avec l'entreprise, il a été proposé de mettre 2 unités extérieures et 4 cassettes de climatisation dans la salle. Face à la complexité de la gestion de système au moment des locations et au coût important (26 000 €), la commission proposera de suspendre la prise de décision d'autant que l'efficacité n'est pas avérée.
- Démarrage du travail sur la reprise des façades du Gymnase des Coquelicots et de l'immeuble « Le Grand Roc » confié au bureau d'études « Philippe TEYSSOU » : Thierry RANGONE fera part des premiers éléments de diagnostics suite aux métrés réalisés. La réalisation d'une nouvelle peinture sur la façade du Grand Roc n'est pas envisageable mais il convient de rechercher comment gérer l'isolation actuelle. Pour le gymnase des coquelicots, le cabinet TEYSSOU doit démarrer sa mission très prochainement.
- Thierry RANGONE indique que la société MAROTO a établi deux devis :
 - pour l'isolation urgente du local abritant la centrale d'air de la salle polyvalente pour un montant de 13 793 €, validé par Monsieur le Maire, dont le démarrage est prévu en janvier 2020
 - pour le complément d'isolation dans les combles du groupe scolaire pour 24 289 €, mais les travaux n'étant finalement pas nécessaires, aucune suite ne sera donnée
- Thierry RANGONE indique que le tubage de la cheminée de la Maison des Sociétés par Gilles Savorgnan - Artisan du Feu à bois devrait démarrer prochainement.
- Concernant le dossier évoqué lors de la dernière séance, un courrier a été envoyé à tous les propriétaires riverains de la promenade du ruisseau (en dessous du Pré La Dame), de sorte à les interroger sur leur intérêt d'une éventuelle acquisition du talus au droit de leurs parcelles.
Le Conseil Municipal décide de fixer à 1€ le prix de vente au m², en comparaison au prix d'achat par la Commune de terrains dans la zone des Combettes. L'acquéreur devra également prendre à sa charge les frais de géomètre et d'actes.
Thierry RANGONE souligne que ces éventuelles cessions allègeront la tâche des services techniques qui entretiennent ces talus.

Travaux divers

- Les travaux de rénovation du Pont des Allobroges sont achevés. Le savoir-faire de l'équipe des services techniques est unanimement souligné pour ce chantier.
- Le plan de la commune du RIS (Relais Informations Services) a été déplacé de la rue des Tilleuls à l'espace situé devant la salle polyvalente et les services techniques feront un dallage entre la voirie et le panneau.
- Concernant la sécurisation de l'alimentation en eau potable de tous les frontenexoïis, l'entreprise BERTHOD réalise actuellement, rue des Tilleuls et rue Pillet, les travaux commandés par ARLYSERE qui consistent à poser deux chambres de vannes avec les procédés qui permettront de modifier, en cas de forts besoins, le départ de l'alimentation. Ces travaux ont nécessité, pour des raisons de sécurité, la mise en stand-by des feux tricolores.
- Dans la continuité de travaux de particuliers, la commune a fait réaliser les enrobés entre leurs parties privatives et la voirie, sur le domaine public, dans la rue du gros Chêne

COMMERCE

Fixation des dates d'ouverture dominicale de certains types de commerce

Monsieur Le Maire indique que des commerces de Frontenex souhaiteraient ouvrir toute la journée de certains dimanches durant l'année.

Le code du travail offre la possibilité aux maires d'accorder des dérogations à la règle du repos dominical dans les commerces de détail :

- librement dans la limite de 5 dimanches
- 12 dimanches par an, mais après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) à fiscalité propre dont la commune est membre (ARLYSERE).

Concernant les dimanches, les communes doivent arrêter la liste des dimanches avant le 31 décembre N-1. A l'échelon de la Savoie, des réunions de concertation se tiennent chaque année afin de définir notamment certaines dates.

Les 6 dates suivantes sont proposées pour 2020 et il convient de n'en retenir que 5 :

- Dimanche 12 Janvier 2020 (1er dimanche des soldes d'hiver)
- Dimanche 23 février 2020 (croisement des 3 zones de vacances)
- Dimanche 28 Juin 2020 (1er dimanche des soldes d'été)
- Dimanche 13 décembre 2020
- Dimanche 20 décembre 2020
- Dimanche 27 Décembre 2020

Laurent VERNAZ indique que la municipalité a souhaité élargir cette décision, qui peut être approuvée uniquement par un arrêté du maire, à l'ensemble des élus car elle pose la question du travail dominical (et notamment le dimanche après-midi).

Daniel CHARVAZ est opposé au travail le dimanche car il pénalise la vie familiale, et que malgré ce qui est souvent mis en avant, le volontariat du personnel n'est pas toujours la règle.

Nathalie BIBOLLET indique que le travail dominical permet aux étudiants d'avoir un emploi.

Christian COMBAZ demande si les dates ont été sélectionnées avec les commerçants de Frontenex.

Laurent VERNAZ répond par la négative car aucune union commerciale n'existe sur la Commune et il est donc impossible d'avoir un seul interlocuteur ; « travailler » avec un seul commerçant pour définir les dates ne serait pas équitable et c'est donc sur la base d'une réflexion d'autres communes que sont issues ces dates.

Thierry RANGONE souligne que ne pas autoriser l'ouverture de ces commerces de Frontenex les pénaliseraient vis-à-vis des autres enseignes du territoire.

A la majorité (11 voix pour, 3 contre), le conseil municipal donne un avis favorable à l'adoption par Monsieur Le Maire d'un arrêté fixant l'ouverture dominicale des commerces autorisés, pour l'année 2020, aux dates suivantes :

- Dimanche 12 Janvier 2020
- Dimanche 23 février 2020
- Dimanche 13 décembre 2020
- Dimanche 20 décembre 2020
- Dimanche 27 Décembre 2020

QUESTIONS DIVERSES

Informations du Maire

Monsieur le Maire fait part de plusieurs informations survenues depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- ARLYSÈRE a éteint le panneau d'informations lumineux, rue de la Mairie, sur demande de la Commune car il était devenu illisible. Il n'est pas prévu de réparation dans l'immédiat comme le souligne Sandrine POIGNET car une visite de tous ces panneaux de communication sera effectuée dans quelques mois.
- L'assurance de la commune a pris en charge 5 865 € des dégâts liés à la tempête
- Des échanges ont lieu avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour éventuellement mettre en place un droit de préemption sur les fonds de commerce
- La préfecture demande que soit effectué un bilan sur le dispositif « participation citoyenne », un an et demi après sa mise en place, ce qui est pertinent au vu des tentatives de cambriolages qui ont eu lieu ces derniers jours sur Frontenex.

Retours sur les conseils des écoles

Sandrine POIGNET, Adjointe au Maire en charge de la vie scolaire, fait un retour sur les deux conseils d'école qui se sont tenus récemment.

Ecole élémentaire

- Au vu des prévisions d'effectifs, il n'y a pas de risques de fermeture de classes l'année prochaine
- L'école fait une activité « cirque » avec un spectacle fin 2019
- Une classe de découvertes est prévue en juin 2020 pour les classes de Ce2 et Cm2
- Il y aura une poursuite des cycles « natation » à la piscine de Frontenex en juin 2020
- Les enseignants remercient la mairie pour le financement des tableaux blancs et pour tout ce que fait la mairie pour l'école.

Ecole maternelle

- Les enseignantes étaient très satisfaites de l'achèvement des peintures intérieures de l'école réalisées cet été
- Il y a des projets de cirque, de danse et de sorties (Dôme...)
- Des problèmes d'effectifs ont été soulignés par la directrice concernant l'accompagnement de 4 enfants en situation de handicap présents dans l'école. Au fil des semaines, le nombre d'agents a diminué et il est devenu très compliqué de gérer les classes car ce sont des enfants qui demandent beaucoup de présence. Même si des réaffectations ont été faites au profit de l'école maternelle de Frontenex, l'équilibre reste très fragile car comme le souligne Claire FLEUTOT, ce sont des contrats aidés et donc par nature, précaires.

Sandrine POIGNET indique avoir également assisté à une réunion avec tous les maires du territoire et le Directeur Académique pour faire un bilan de la rentrée et évoquer certaines thématiques comme la scolarisation à 3 ans des enfants.

Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différentes intercommunalités

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

ARLYSERE

Sandrine POIGNET et Laurent VERNAZ, conseillers communautaires à l'Agglomération, font un point sur les dernières décisions :

- Concernant la problématique « Déchets », le souhait est de mettre prochainement toutes les communes du territoire sur le même mode de collecte et il est ainsi possible que le système de pesée-embarquée en vigueur sur Frontenex ne soit pas maintenu à moyen terme.

Thierry RANGONE indique toutefois que ce système est une référence pour le Gouvernement.

Laurent VERNAZ précise que les communes limitrophes de l'ex-CCHCS récupèrent des déchets de ses habitants.

Thierry RANGONE pense que cette évasion reste marginale et que pour avoir un système vraiment efficace, il faudrait peser tout déchet, même celui qui est trié aujourd'hui, car parfois on brûle ce qui est recyclable et la collectivité perd une recette car ce déchet valorisable ne l'est finalement pas.

- Concernant le CIAS (enfance, jeunesse, personnes âgées...), le budget est de plus de 5 650 000 € dont 3 000 000 € de masse salariale. Il ne s'équilibre pas et il convient que le budget général d'ARLYSERE l'abonde de plus de 2 600 000 €.

FORT DE TAMIE

Sandra BOULAIS, représentante de Frontenex au sein de cette structure, fait un point sur l'activité du Syndicat Intercommunal du Fort de Tamié :

- Suite à la tempête du 1^{er} juillet, seuls les « parcours aventure » pour les enfants sont fonctionnels. Mais à moyen terme, il est possible de recréer des parcours pour les adultes
- Une prolongation de la Délégation de Service Public avec la société gestionnaire de ces espaces a été votée afin qu'elle puisse reconstruire et que les établissements bancaires suivent ce projet
Thierry RANGONE demande qui remettra en état les structures des parcours aventures.
Sandra BOULAIS indique que c'est la société et non le syndicat.
- Un changement de statuts de cette société a été voté à la majorité, Sandra BOULAIS s'étant abstenue, car l'entrée d'une autre société coopérative conduit à ce que les communes membres ne disposent plus de la majorité dans le capital
- Elle a rappelé aux élus du syndicat que la Commune de Frontenex souhaitait voir diminuer fortement sa contribution annuelle (plus de 12 000 €) car le rayonnement du Fort n'est pas sur Frontenex, mais plutôt sur Mercury et Albertville qui sont constamment mis en avant.

Divers

- Claire FLEUTOT fait part des plusieurs points :
 - La dernière commission d'entrée dans la Pension de Familles installée dans les anciens locaux de l'EHPAD FLOREAL et gérée par LA SASSON a été reportée, faute de candidatures
 - La formation « Premiers secours » qui s'est déroulée le 13 novembre à destination de tous les agents communaux, de bénévoles de la bibliothèque et de certains élus a été unanimement appréciée tant par son contenu que par le côté fédérateur
 - Un trou important s'est creusé sur le parking de l'immeuble de La Gare. Il lui est indiqué que ce parking est sur le domaine de l'OPAC, mais que l'affaissement étant lié a priori au réseau d'eaux usées, c'est ARLYSERE qui effectuera les travaux de remise en état

- Dominique NOYEAU demande quel est le tonnage autorisé des véhicules empruntant le Pont de Princens.
Thierry RANGONE indique que cette donnée sera recherchée, mais que la récente étude structurelle concluait à un ouvrage en bon état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h50.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 16 décembre 2019 à 19h15

Le Maire,



Jean-Paul GIRARD